PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PAULE MRC DE LA MATANIE

PROCÈS-VERBAL de la **séance extraordinaire** du Conseil municipal, tenue le lundi 16 janvier 2023 à 19 h, à l'Édifice municipal de Sainte-Paule situé au 102, rue Banville, Sainte-Paule, QC GOJ 3CO.

Sont présents les membres du Conseil :

La mairesse suppléante, madame Mylaine Bégin, siège (#2) La conseillère, madame Marie-Claude Bergeron, siège #3 La conseillère, madame Madeleine Bouffard, siège #4 Le conseiller, monsieur Jean-François Bouillon, siège #6

Est absent du Conseil, le membre suivant :

Le conseiller, monsieur Guillaume Villeneuve, siège #5

Vingt-huit (28) personnes assistent aux délibérations du conseil.

CONSTATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Constat du quorum sous la présidence de la mairesse suppléante, madame Mylaine Bégin. Madame Annabelle Truchon assiste en tant que secrétaire d'assemblée.

La séance extraordinaire est ouverte à 19 h.

2023-01-001 ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Jean-François Bouillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 16 janvier 2023, tel que transmis.

ADOPTÉ

2023-01-002 NOMINATION DIRECTRICE GENERALE ET GREFFIERE-TRESORIERE ADJOINTE ET FIN DE CONTRAT

CONSIDÉRANT la nomination de madame Annabelle Truchon comme directrice générale et greffière-trésorière;

Il est proposé par Madeleine Bouffard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la Municipalité de Sainte-Paule nomme madame Ginette Rhéaume, directrice générale et greffière-trésorière adjointe et ce, jusqu'au 17 février 2023, qui marquera la fin de son contrat avec la Municipalité de Sainte-Paule.

La mairesse suppléante a quitté la pièce durant la discussion sur ce sujet afin d'éviter tout conflit d'intérêt.

ADOPTÉ

2023-01-003

CHANGEMENT DE SIGNATAIRE DES EFFETS BANCAIRES ET D'ADMINISTRATEUR PRINCIPAL AUX COMPTES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PAULE À LA CAISSE DESJARDINS DE LA MATANIE – AUTORISATIONS

CONSIDERANT la nomination de madame Annabelle Truchon comme directrice générale et greffière-trésorière;

Il est proposé par Jean-François Bouillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la Municipalité de Sainte-Paule fait les désignations et donne les autorisations suivantes à madame Annabelle Truchon, directrice générale et greffière-trésorière:

- désigne la directrice générale et greffière-trésorière, à titre de signataire autorisé aux comptes de la Municipalité de Sainte-Paule à la Caisse Desjardins de La Matanie, et que cette dernière soit à ce titre autorisée, en remplacement de madame Ginette Rhéaume, à faire et signer tout chèque et/ou effets bancaires;
- désigne la directrice générale et greffière-trésorière comme administratrice principale dans Accès D Affaires et Visa Affaires de Desjardins;
- autorise la directrice générale et greffière-trésorière, à déposer ou à transférer aux comptes de la Municipalité de Sainte-Paule à la Caisse Desjardins de La Matanie tout chèque, mandat, paiement d'argent ou virement pour être porté aux comptes de la Municipalité de Sainte-Paule;
- autorise la directrice générale et greffière-trésorière à retirer tous les accès et autorisations susmentionnés à madame Ginette Rhéaume et madame Mélissa Levasseur en date du 17 janvier 2023;
- autorise l'émission d'une carte de crédit Visa Affaires de Desjardins au nom de la directrice générale et greffière-trésorière, madame Annabelle Truchon, d'une limite de crédit de 2 000 \$, et autorise cette dernière à annuler la carte de crédit de madame Ginette Rhéaume.

ADOPTÉ

2023-01-004 CHANGEMENTS AU DOSSIER REVENU QUÉBEC – AUTORISATIONS

CONSIDERANT la nomination de madame Annabelle Truchon comme directrice générale et greffière-trésorière;

Il est proposé par Madeleine Bouffard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la Municipalité de Sainte-Paule retire tous les accès et autorisations précédemment octroyés à mesdames Ginette Rhéaume et Mélissa Levasseur, à compter du 17 janvier 2023 et autorise madame Annabelle Truchon, directrice générale et greffière-trésorière, à cette même date, à :

- inscrire l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;
- gérer l'inscription de la Municipalité de Sainte-Paule à « clicSÉQUR » -Entreprises;
- gérer l'inscription de la Municipalité de Sainte-Paule à « Mon dossier » pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- remplir les rôles et assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de « Mon dossier », notamment en donnant aux utilisateurs de la Municipalité de Sainte-Paule, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration;
- consulter le dossier de la Municipalité de Sainte-Paule et agir au nom et pour le compte de la Municipalité, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de la Municipalité de Sainte-Paule pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens offerts de communication (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne).

ADOPTÉ

2023-01-005 NOMINATION À LA COMMISSION D'ACCES A L'INFORMATION – AUTORISATION

CONSIDÉRANT la nomination de madame Annabelle Truchon comme directrice générale et greffière-trésorière;

Il est proposé par Marie-Claude Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la Municipalité de Sainte-Paule nomme et autorise madame Annabelle Truchon, directrice générale et greffière-trésorière, à titre de membre et à sièger au comité d'accès à l'information et retire le nom de mesdames Ginette Rhéaume et Mélissa Levasseur de ce comité.

ADOPTÉ

2023-01-006 REPORT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 JANVIER 2023

Il est proposé par Marie-Claude Bergeron, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la Municipalité de Sainte-Paule reporte la séance ordinaire qui devait se tenir le 17 janvier 2023 à 19 h au 26 janvier 2023 à 19 h.

ADOPTÉ

2023-01-007 CONTRAT DE TRAVAIL DIRECTRICE GENERALE ET GREFFIERE-TRESORIERE – AUTORISATION DE SIGNATURE

CONSIDÉRANT la nomination de madame Annabelle Truchon comme directrice générale et greffière-trésorière;

Il est proposé par Jean-François Bouillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la Municipalité de Sainte-Paule autorise la mairesse suppléante, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Paule, le contrat de travail de madame Annabelle Truchon, directrice générale et greffière-trésorière.

ADOPTÉ

2023-01-008 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour de la réunion extraordinaire étant épuisé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madeleine Bouffard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE lever la séance à 19 h 08.

Je, Mylaine Bégin, mairesse suppléante, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

| Mylaine Bégin, mairesse suppléante (#2) |
|--|
| |
| |
| Annabelle Truchon, directrice générale et greffière-trésorière |
| |
| Date |

^{*} L'usage du masculin a pour seul but d'alléger le texte.